



COMITÉ INTERNATIONAL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET STRATÉGIQUE
RAPPORT MARS 2011



**COLLÈGE
DE FRANCE**
— 1530 —



DESTINATAIRES DU RAPPORT DU COMITÉ INTERNATIONAL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET STRATÉGIQUE DU COLLÈGE DE FRANCE (COSS)

M. Nicolas SARKOZY, *Président de la République.*

M. François FILLON, *Premier Ministre.*

M. Laurent WAUQUIEZ, *Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.*

M. Patrick HETZEL, *Directeur général de l'enseignement supérieur.*

M. Ronan STEPHAN, *Directeur de la recherche et de l'innovation.*

M. Didier HOUSSIN, *Président de l'Agence pour l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.*

MM. Bernard BELLOC et Arnold MÜNNICH, *Conseillers du Président de la République.*

M. Jacques STERN, *Conseiller auprès du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.*

M. Erkki MAILLARD, *Directeur du cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.*

M. Olivier FARON, *Directeur-adjoint du cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.*

Les professeurs titulaires et honoraires du Collège de France.

Les membres du Conseil d'établissement du Collège de France.

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| • Le Comité International d'orientation scientifique et stratégique du Collège de France (COSS) | 5 |
| • Membres du COSS 2010-2011 | 7 |
| • Le rapport du COSS - mars 2011 | 14 |
| 1. Contexte | 14 |
| 2. La spécificité du Collège de France : une richesse à préserver | 14 |
| 3. La réussite de la diffusion des connaissances | 15 |
| 4. Les projets PSL, PSL* et leur possible extension | 16 |
| 5. La question d'un « code » (<i>Faculty Book</i>) du Collège de France | 17 |
| 6. La question des bibliothèques | 18 |
| 7. Les laboratoires interdisciplinaires sur le site : une reprise d'une vivante tradition | 19 |
| 8. Questions budgétaires | 19 |
| 9. Réflexion sur le remplacement des professeurs et le renouvellement des chaires | 20 |
| 10. Le Collège comme lieu ouvert aux chercheurs et professeurs venant d'autres institutions | 20 |
| • Anciens membres du COSS | 22 |

LE COMITÉ INTERNATIONAL D'ORIENTATION SCIENTIFIQUE ET STRATÉGIQUE DU COLLÈGE DE FRANCE (COSS)

Rôle et mode de fonctionnement du COSS

Ainsi que cela est précisé dans le document adopté par l'Assemblée des professeurs en 2003, « *le rôle du COSS est d'analyser les orientations scientifiques et stratégiques du Collège de France et les conditions d'exercice de ces missions, afin de proposer des recommandations d'évolution ou de mise en valeur de celles-ci. Le COSS doit également examiner la cohérence de la stratégie de l'institution, la signification et l'exploitation de la multidisciplinarité des chaires, la politique internationale, l'adéquation des moyens de recherche aux objectifs fixés ainsi que l'optimisation des structures administrative. Le COSS n'a pas vocation à examiner individuellement les activités scientifiques de chaque chaire, celles-ci étant déjà évaluées par ailleurs par les organismes compétents.* »

Depuis sa création en 2003, le COSS a tenu plusieurs réunions et notamment en novembre 2003 et mars 2004 afin d'élaborer le rapport de mai 2004 qui a été envoyé au Président de la République et à plusieurs ministres et responsables politiques ainsi qu'à tous les professeurs du Collège de France. D'autres rapports à usage interne au Collège ont été produits par le COSS entre 2004 et 2007.


En 2007, les membres du COSS ont été renouvelés pour moitié et le rapport de mars 2008 a résulté des discussions qui se sont tenues, au sein de ce nouveau COSS et à Paris les 16 et 17 mars 2007 ainsi que les 9 et 10 novembre 2007.

Le rapport COSS de 2011

En 2009 et 2010, les membres du COSS ont été entièrement renouvelés. À la suite de plusieurs réunions de travail avec le bureau du Collège de France et des professeurs en charge de questions spécifiques, les membres du COSS se sont réunis au Collège de France les 11 et 12 mars 2011.

L'ordre du jour proposé par le Collège était le suivant :

1. Quelles sont les spécificités du Collège de France ? Comment peut-il conserver son identité dans le contexte actuel de restructuration du paysage de la recherche et de l'enseignement supérieur français ? Comment peut-il préserver son autonomie et sa liberté dans les différents regroupements en cours (Fondation Paris Sciences et Lettres, projets d'initiative d'excellence PSL* pour le Grand Emprunt) ? Pour résumer la question : à quoi sert le Collège de France aujourd'hui ?
2. Comment préserver la vie intellectuelle de la communauté scientifique du Collège de France en maintenant un équilibre



entre les professeurs *in situ* et hors de son site ? Quel modèle souhaiter en comparaison d'autres institutions internationales ?

3. Comment favoriser les échanges et les projets interdisciplinaires ?

4. Comment progresser sur la sélection des futurs professeurs en tenant compte notamment des critères précédents ?

5. Quelle est votre vision de l'apport du Collège de France à la vie scientifique internationale ?

À la suite de deux journées d'échanges avec le bureau et des professeurs du Collège de France, les membres du COSS ont rédigé ce nouveau rapport.

Le 23 septembre 2011, le rapport a été présenté par Mme Suzanne Berger et M. Dominique Lambert, respectivement présidente et vice-président du COSS, aux professeurs du Collège de France réunis en séminaire.

Membres du COSS (2010-2011)

Ricardo Barbieri

Suzanne Berger, *Présidente*

John Henry Coates

François Diederich

Anne Ephrussi

Didier Fassin

Anthony Grafton

Jonathan Hay

Dominique Lambert, *Secrétaire*

Jürgen Mlynek

Thomas Pavel

Suzanne Preston-Blier



Riccardo BARBIERI

professor of Theoretical Physics at the Scuola Normale superiore di Pisa (Italy)

- Born in Parma (Italy) in 1944. Married, 3 children.
- Laurea in Physics at the University of Pisa in 1967.
- Ph.D. in Physics at the Scuola Normale Superiore in Pisa in 1969.
- Professor of Theoretical Physics at the Scuola Normale Superiore, Pisa from 1998.
- Professor of Theoretical Physics at the University of Pisa from 1984 to 1997.
- Muller Professor at the University of Berkeley in 1994.
- Visiting Professor at the Ecole Normale (Paris) in 1983-84.
- Staff member at the Theory Division of CERN from 1980 to 1982.
- Member of the Scientific Committee of various Institutions (Gran Sasso, L'Aquila – 1991-1995 ; CERN, Geneva – 1995-2001 ; LAL, Orsay – 1997-2001 ; ICTP, Trieste – 2003-currently ; IPhT-CEA-Paris - 2001-currently ; P2I - Paris - 2008-currently ; Pauli Center - ETH, Zurich - 2008-currently).
- Chairman of the Scientific Committee of the Gran Sasso Laboratory, L'Aquila – 1996-2000.
- Chairman of the the Scientific Committee of the Astro-particle Physics European Coordination - 2001-2005.
- von Humboldt awardee - 2005.

Coordonnées : Scuola Normale Superiore, Piazza dei Cavalieri, 7 - 56126 PISA (Italie).



Suzanne BERGER

Raphael Dorman-Helen Starbuck Professor of Political Science at the Massachusetts Institute of Technology (USA)

- Suzanne Berger is Raphael Dorman-Helen Starbuck Professor of Political Science at the Massachusetts Institute of Technology, Cambridge Massachusetts. She is also Director of the MIT International Science and Technology Initiatives (MISTI), which sends 500 MIT students a year abroad for internships in companies and laboratories in ten countries. She chairs the new MIT study on Production in the Innovation Economy.
- Her current research focuses on politics and globalization. Her first book was on peasant politics in Brittany (*Les Paysans contre la politique*, 1975). She was a co-author in the 1989 *Made in America* project at MIT. She wrote *Made By Hong Kong* and *Global Taiwan* (with Richard K. Lester). She is the author of *Notre Première Mondialisation* (Seuil). As principal investigator of the MIT Globalization Study, she organized the project presented in *How We Compete: What Companies Around the World Are Doing To Make It in Today's Global Economy* (2006). The book was published in French as *Made in Monde* (Seuil), and also in Japanese, Italian, Spanish, and Portuguese.
- Political Science, MIT, and Vice President of the American Political Science Association. She has a BA from the University of Chicago and a PhD from Harvard University.

Coordonnées : MIT, Department of Political Science, 77 Massachusetts Avenue - CAMBRIDGE MA-02139-4307 (USA).



John COATES

Senior Research Fellow in Neuroscience and Finance, University of Cambridge (United Kingdom)

- After completing his BA in Philosophy and Economics at the University of Toronto and his PhD in Economics at the University of Cambridge, John Coates ran a trading desk for Deutsche Bank, New York. He developed techniques for valuing and arbitraging the tails of probability distributions, and for trading low probability events such as financial crises.
- His experience with market bubbles, such as the Dot.com and the housing bubbles, and with crashes, such as Black Monday, the Asian Financial Crisis, the Tech Crash, and the Credit Crisis allowed him to observe first-hand the irrational behaviour of traders. In order to better understand this behaviour he developed the hypothesis that naturally produced steroid hormones shift risk-preferences systematically across the market cycle, exaggerating the peaks and troughs. Returning to Cambridge, he joined the Department of Physiology, Development and Neuroscience and set about testing this hypothesis through a series of experiments set on a trading floor in the City of London.
- With an ESRC/MRC program grant John Coates is now researching the ways in which the body – specifically the endocrine and the autonomic nervous systems – affect financial risk taking. His research also focuses on the physiology of gut feelings; the effects of market volatility on stress and health; and the differences in risk taking between men and women.

Coordonnées : University of Cambridge, CAMBRIDGE CB2 1AG (United Kingdom).



François DIEDERICH

Swiss Federal Institute of Technology Zurich, Laboratory of Organic Chemistry (Switzerland)

- Professor François Diederich (born 9 July 1952 in Ettelbruck) is a Luxembourgian chemist specialising in organic chemistry. He obtained both his diploma and PhD from the University of Heidelberg in 1977 and 1979, respectively. After postdoctoral studies with Prof. Chapman at the University of California, Los Angeles and habilitation at the Max Planck Institute for Medical Research, he became Full Professor at UCLA in 1989. In 1992 he was appointed Professor of Organic Chemistry at ETH Zurich.
- His research interests cover a wide range of topics. A multi-dimensional approach is used to study molecular recognition phenomena in chemistry and biology. This includes structure-based design of lead compounds for a number of targets such as plasmepsin II (malaria), t-RNA guanine transglycosylase (shigellosis), trypanothione reductase (African sleeping sickness), and catechol-O-methyl transferase (COMT, Parkinson's disease). In the supramolecular research program, functionalized dendrimers are used as nano-sized functional molecules. Examples include artificial enzymes or hosts for molecular recognition as well as self-assembling transfection agents. Development of advanced functional materials is addressed by the design of fullerene-based molecular building blocks and carbon-rich acetylenic molecular architectures. His research group consists of over 30 PhD and postdoctoral students.
- He is a member of the German Academy of Sciences Leopoldina, the American Academy of Arts and Sciences, the Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften (BBAW), and the Real Academia Española de Ciencias.

Coordonnées : ETH Zurich, Laboratory of Organic Chemistry, Department of Chemistry and Applied Biosciences, HCI G 313, Wolfgang-Pauli-Strasse 10, CH-8093 Zurich, Switzerland



Anne EPHRUSSI

Developmental Biology Unit, European Molecular Biology Laboratory, Heidelberg (Germany)

- Positions
2007: Head, Developmental Biology Unit, European Molecular Biology Laboratory
2005- 2008: Dean of Graduate Studies, EMBL International Ph.D. Programme
2005: Coordinator, EMBL International Center for Advanced Training (EICAT)
1999- 2005: Associate Dean of Graduate Studies, EMBL International Ph.D. Programme
- Honors
2010: Elected Member, Academia Europaea
2008: Elected Member, Académie des Sciences
- Professional services - current
Haut Conseil pour la Science et la Technologie auprès de la Présidence de la République Française ; Conseil Scientifique, Université Pierre et Marie Curie, Paris, France ; Scientific Advisory Board, Friedrich-Miescher Institute, Basel, Switzerland ; Scientific Advisory Board, Institute of Biology of the Ecole Normale Supérieure, Paris, France ; External Scientific Advisory Board, Center for Molecular Biology "Severo Ochoa", Madrid, Spain ; Scientific Advisory Council, Institute for Molecular Biology and Biotechnology (IMBB-FORTH), Heraklion, Greece ; European Research Council, Advanced Grants Panel

Coordonnées : EMBL - Developmental Biology Unit, Meyerhofstrasse 1, 69117 HEIDELBERG (Germany).



Didier FASSIN

School of Social Science, Institute for Advanced Study, Princeton (USA)

- Anthropologue, sociologue et médecin, *Professor of Social Science* à l'Institute for Advanced Study de Princeton et Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales à Paris. Fondateur de l'Iris, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (UMR CNRS-Inserm-EHESS-UP13), il en a assuré la direction de 2007 à 2010.
- Ancien membre du Conseil d'administration de l'EHESS et du conseil scientifique de l'Inserm, il siège actuellement au conseil scientifique de la Ville de Paris. Il a présidé la commission de sciences sociales et santé publique de l'Agence nationale de recherche sur le sida et le comité sciences humaines et sociales de l'Agence nationale de la recherche.
- Membre du conseil éditorial de *Cultural Anthropology* et éditeur associé de *Medical Anthropology*, il fait partie du Committee for World Anthropology de l'American Anthropological Association. Titulaire d'une *Advanced Grant* du Conseil européen de la recherche, il dirige une équipe et mène des travaux sur la police, la justice et la prison.
- Il a récemment publié *When Bodies Remember. Experiences and Politics of AIDS in South Africa* (University of California Press, 2007, La Découverte pour l'édition française), *The Empire of Trauma. Inquiry into the Condition of Victim* (avec R. Rechtman, University of Princeton Press, 2009, Flammarion pour l'édition française) et *La Raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent* (Hautes Études-Gallimard-Seuil, 2010).

Coordonnées : School of Social Science - Institute for Advanced Study, Einstein Drive, PRINCETON NJ-08540 (USA).



Anthony GRAFTON

Henry Putnam University Professor at Princeton University (USA)

- Anthony Grafton (born 21 May 1950) is a historian and the current Henry Putnam University Professor at Princeton University. He is also a corresponding fellow of the British Academy and a recipient of the Balzan Prize. As of January 2011, he serves as the President of the American Historical Association.
- Professor Grafton's special interests lie in the cultural history of Renaissance Europe, the history of books and readers, the history of scholarship and education in the West from Antiquity to the 19th century, and the history of science from Antiquity to the Renaissance. He joined the Princeton History Department in 1975 after earning his A.B. (1971) and Ph.D. (1975) in history from the University of Chicago and spending a year at University College London, where he studied with Arnaldo Momigliano. Professor Grafton likes to see the past through the eyes of influential and original writers, and has accordingly written intellectual biographies of a 15th-century Italian humanist, architect, and town planner, Leon Battista Alberti; a 16th-century Italian astrologer and medical man, Girolamo Cardano; and a 16th-century French classicist and historian, Joseph Scaliger. He also studies the long-term history of scholarly practices, such as forgery and the citation of sources, and has worked on many other topics in cultural and intellectual history. He has been the recipient of a Guggenheim Fellowship (1989), the Los Angeles Times Book Prize (1993), the Balzan Prize for History of Humanities (2002), and the Mellon Foundation's Distinguished Achievement Award (2003).

Coordonnées : History Department, Princeton University, 129 Dickinson Hall, PRINCETON NJ-08544-1017 (USA).



Jonathan HAY

Ailsa Mellon Bruce Professor, Institute of Fine Arts, New York University (USA)

- Date and place of birth: Glasgow, Scotland, 5 September, 1956
- Education
Yale University, Department of the History of Art, 1981-1989: Ph. D, 1989. Dissertation: "Shitao's Late Work (1697-1707): A Thematic Map." Edinburgh University, Department of Chinese, 1980-1981: M.Phil./Ph.D. program.
- Professional Activities and Honors
2011: Member, International Advisory Board, *Arts Asiatiques*
2008: Directeur d'études invité, École pratique des Hautes Études, Paris
2007: Member, Advisory Council, Research and Academic Program, Sterling and Francine Clark Art Institute
2002-08: Member, National Committee on the History of Art
2002-03: Guggenheim Fellowship
2002-03: Consultant (Chinese painting acquisitions), Museum of Far Eastern Antiquities, Stockholm
2002: Getty Foundation Publication Grant
2002: Metropolitan Center for Far Eastern Art Studies Publication Grant
2002: Juror, Civitella Ranieri Visual Arts Jury, Umbertide, Italy.

Coordonnées : New York University, Institute of Fine Arts, 1 East 78th Street, NEW YORK NY-1007 (USA).



Dominique LAMBERT

Full Professor at the F.U.N.D.P., Namur (Belgium)

- Birth date: 10 september 1960.
- *PhD Thesis in Science* (orientation: Physics) and *PhD Thesis in Philosophy*, Université Catholique de Louvain.
- Academic positions
- Full Professor at the F.U.N.D.P.: in the *Faculté des Sciences* and in the *Faculté de Philosophie et Lettres*. Lectures in Formal Logic, Epistemology, Philosophy of Mathematics, History of Sciences, Theoretical Physics.
- Head of the Department of Philosophy in the *Faculté de Philosophie et Lettres* at the F.U.N.D.P.
- Visiting Professor at the *Gregorian University* (Roma). Lectures in Philosophy of Science since 2008.
- Visiting Professor at the *Faculté de Théologie* of the *Université Catholique de Louvain* (Louvain-la-Neuve), Lecture "Science et foi chrétienne" (shared with Professors B. Feltz and B. Bourguine) since 2007.
- Distinguished professor position (Philosophy and History of Science) in the *Center for Advanced Studies*, Warsaw University of Technology: 2011.

Coordonnées : FUNDP - Département de Philosophie, rue de Bruxelles 61, B-5000 NAMUR (Belgique).



Jürgen MLYNEK

*Helmholtz Association of German Research Centres,
Berlin(Germany)*

- Né le 15 mars 1951 à Gronau/Leine, Allemagne.
- 1979 : Dr. ret. nat., Université d'Hanovre, Allemagne.
- 1982 : Post-Doc, IBM Research Laboratory, San Jose, États-Unis.
- 1990-2000 : Professeur de physique expérimentale, université de Constance, Allemagne.
- Domaines de recherche : optique quantique expérimentale, optique atomique, nanooptique.
- 1996-2001 : Vice-président de la *Deutschen Forschungsgemeinschaft*, Allemagne.
- 2000-2005 : Président de la *Humboldt-Universität* de Berlin, Allemagne.
- 2005 : Président de la *Helmholtz Association of German Research Centres*, Allemagne.
- Jürgen Mlynek a reçu de nombreux prix, parmi lesquels le prix Gottfried-Wilhelm-Leibniz de la Fondation allemande pour la recherche (DFG, 1992), le prix Max Born et la médaille de l'Institut de physique et de la Deutsche Physikalische Gesellschaft (1996). Il est également *Fellow* de l'Institut de physique, Londres (1999) ; membre de l'Académie des sciences de Berlin-Brandebourg (2000) et a reçu la médaille d'Uranie (2003).
- Il siège à de nombreux comités et conseils scientifiques, notamment le comité de sélection des bourses de recherche à la Fondation Alexander von Humboldt (depuis 1996), le conseil d'administration de l'Institut de recherche de biologie des infections de l'Institut Max Planck (depuis 2003) ; le conseil d'administration de l'École normale supérieure (depuis 2002).

Coordonnées : Helmholtz Association of German Research Centres - Anna-Louisa-Karsch-Straße 2, 10178 Berlin (Germany).



Thomas PAVEL

Distinguished Service Professor of Romance Languages and Literatures and Social Thought, University of Chicago (USA)

- Professeur :
 - University of Chicago, Gordon J. Laing Distinguished Service Professor of Romance Languages and Literatures and Social Thought, since 1998
 - Princeton University, Professor of Comparative Literature and Romance Languages and Literatures, 1990-1998
- Professeur ou chercheur invité
 - Wissenschaftskolleg zu Berlin, Fellow, 2010-2011
 - Collège de France, Paris, Chaire internationale, 2005-2006.
- Prix, décorations
 - Quantrell Award for Excellence in Undergraduate Teaching, University of Chicago, 2007
 - Chevalier des Arts et des Lettres (France), 2005.
 - Fellow of the American Academy of Arts and Sciences, depuis 1999.
- Principales publications
 - *Roman : Moralka a Svoboda*, Prague : Theoretica & Historica, 2010. (Traduction en tchèque de deux de mes études, avec une introduction par Bohumil Fort).
 - *Comment écouter la littérature*, Paris, Fayard, Leçons inaugurales du Collège de France, 2006.
 - *La Pensée du roman*, Paris, Gallimard, 2003. Traduction espagnole, Madrid : Critica, 2004 ; traduction roumaine, Bucarest : Humanitas, 2008, version anglaise en préparation, Princeton University Press.
 - *La sixième branche*, roman, Paris, Fayard, 2003, traduction en roumain, 2006.

Coordonnées : University of Chicago, Department of Romance Languages and Literatures, 1050 East 59th Street, CHICAGO IL-60637 (USA).



Suzanne PRESTON-BLIER

Allen Whitehill Clowes Professor of Fine Arts and Professor of African and African American Studies, Harvard University (USA)

- Employment history :
1993: Harvard University, Professor
1983-93: Columbia Univ., Assistant, Associate and Full Professor
- Awards, Honors, Fellowships
2011: Two articles cited among the 38 Centennial "greatest hits" published in the Art Bulletin since 1913, the year of the journal's founding: Centennial Anthology of the Art Bulletin.
2010-2013: Selection Committee, National Gallery of Art, A. W. Mellon Post-Doctoral Fellows.
2010-2013: Advisory Committee, Institute of Fine Arts/Andrew W. Mellon Foundation Project.
2009-2010: Paul Mellon Senior Fellow. The National Gallery of Art, Washington D.C.
2009-2012: Charles Rufus Morey Book Prize Committee, CAA
2008-2011: Board Member, Society for Architectural Historian
- Administrative responsibilities
2010: Executive Committee, Committee on African Studies
2010: Graduate Student Selection Committee, African and African American Studies
- Books and Catalogues
- [2012] *Art and Risk in Ancient Yoruba: Ife History, Power, and Identity c.1300*. Cambridge University Press.
- [2012] *Africans' Worlds: a History*. Co-authored with Joseph C. Miller. Oxford University Press.

Coordonnées : Sackler Museum, Harvard University, 485 Broadway, CAMBRIDGE MA-02138 (USA).

Le rapport du COSS - mars 2011

1 Contexte

Pour la troisième fois, le Collège de France a invité le COSS à analyser ses orientations stratégiques et scientifiques et les conditions d'exercice de sa mission, puis à lui formuler les recommandations qui lui sembleraient opportunes.

En France, les quatre dernières années ont constitué une période de profonde restructuration du paysage institutionnel de la recherche et de l'enseignement. Trois caractéristiques de cette période sont particulièrement pertinentes pour la tâche que le COSS doit accomplir. Premièrement, en réponse à une initiative gouvernementale visant à fédérer et à concentrer les activités d'enseignement et de recherche en un nombre réduit de grands pôles universitaires, le Collège de France a décidé de participer à deux regroupements dénommés PSL (« Paris Sciences et Lettres ») et PSL*. Deuxièmement, cette période a coïncidé avec une transformation majeure dans la vie du Collège consistant en la mise en œuvre de la décision de rénover une série de bâtiments pour y installer des laboratoires de chimie, de biologie et de physique, afin de ramener et de concentrer une recherche expérimentale sur le site historique Marcelin Berthelot. Troisièmement, ces quatre dernières années ont vu se réaliser des évaluations des activités du Collège, celle de l'AERES et celles du COSS. De manière un peu différente par rapport aux évaluations qu'il a pratiquées précédemment, le

COSS a été invité en 2011, à répondre à des questions précises relatives à la vie et la gouvernance du Collège. Plus précisément, le COSS a cherché à passer en revue des questions relatives : (1) à l'évolution récente du Collège de France et aux développements à venir de la recherche dans le contexte de la fin de la rénovation architecturale du site Marcelin Berthelot, permettant l'installation d'équipes et de jeunes chercheurs et la relocalisation d'une part importante de la recherche de pointe sur ce site traditionnel ; (2) au renouvellement des chaires, à la pratique et à la mise en valeur de l'interdisciplinarité ; (3) à l'inscription du Collège de France dans le paysage universitaire français actuellement en pleine restructuration et aux implications éventuelles que ce paysage (Fondation « Paris Sciences et Lettres », Initiative PSL* pour le Grand Emprunt) peut induire sur sa gouvernance ; (4) aux spécificités de l'institution et à sa visibilité internationale.

2 La spécificité du Collège de France : une richesse à préserver

Le Collège présente une double originalité dans le paysage universitaire non seulement français ou européen mais aussi mondial.

a) Une originalité dans sa mission. Le Collège entend « enseigner la recherche en train de se faire » et « enseigner tout, à tous », mais sans les contraintes de délivrance de diplômes et sans la rigidité des barrières classiques entre disciplines.

En termes de rayonnement intellectuel et culturel de la France, le Collège représente un ambassadeur de choix et reconnu comme tel. Provenant de régions et de champs disciplinaires très différents, les membres du COSS soulignent le fait que l'excellence, la spécificité et la tradition du Collège sont des éléments importants pour faire connaître et apprécier la France en dehors de ses frontières. Toucher à la spécificité et à l'originalité des structures du Collège pourrait mettre en péril cette fonction d'ambassade de l'excellence française.

b) Une originalité dans son fonctionnement. À la manière des Collèges médiévaux et de ce qui se fait encore dans les plus prestigieuses institutions anglaises ou américaines, les décisions sont prises au niveau d'une assemblée générale des professeurs, assemblée souveraine et douée d'une grande liberté d'action. Ce mode de fonctionnement donne à penser aujourd'hui, comme solution originale et fiable qui laisse place à l'innovation, à la créativité et à la liberté des professeurs.

Ces originalités sont à préserver coûte que coûte. Elles contribuent à faire du Collège probablement le seul lieu au monde où les territoires les plus avancés de la recherche peuvent être partagés avec toute personne motivée qui le souhaite, sans barrière de diplôme, d'âge ou de milieu social. Il semble que le Collège soit, de ce point de vue, un « laboratoire » de pointe pour expérimenter une démocratisation du savoir.

Nous voudrions souligner le sentiment de grande convivialité qui caractérise les professeurs du Collège. Ce qui est marquant également, pour l'observateur extérieur, et nous avons pu le mesurer durant les cours donnés en Belgique, c'est le caractère accueillant de la pensée des professeurs et des équipes ; pensée positivement attentive aux interrogations et suggestions nouvelles, aux collaborations originales, « non-classiques », s'affranchissant des frontières de spécialité et du niveau de formation de ceux qui les suscitent, beau et vivant témoignage de la devise, quelque peu modifiée, du Collège : « *Docet omnes omnia* » !

La qualité et l'originalité exceptionnelles des travaux du Collège ainsi que la gouvernance particulière qui les rend possibles expliquent qu'il n'est pas aisé de couler une évaluation de cette prestigieuse institution dans des standards habituels.

3 La réussite de la diffusion des connaissances

Le Collège de France a réussi de manière extraordinaire dans sa mission de diffusion des savoirs. Tout d'abord, la mise sur le réseau des enseignements contribue à cette diffusion internationale et les indicateurs confirment la réussite de cette entreprise qui élargit la visibilité et le rayonnement du Collège. On ne peut que se réjouir de cette initiative. Ensuite, la délocalisation des enseignements hors de Paris est aussi très heureuse. Elle a permis, par exemple, de faire connaître en

profondeur le Collège de France en Belgique, en offrant à de nombreux auditeurs (avec une grande proportion de jeunes étudiants et chercheurs) un enseignement de haut niveau et en suscitant ou soutenant des collaborations universitaires franco-belges très constructives. Elle a renforcé, en outre, les liens profonds qui existent entre le Collège et l'Académie royale de Belgique. Cette collaboration serait d'ailleurs à maintenir et à développer dans les années futures. Un indice du caractère fructueux et efficace du rayonnement du Collège de France en Belgique est la création, dans ce pays, du « Collège Belgique ». Il s'agit d'un programme de cours relevant d'un spectre très large de disciplines, accessible à tous, inspiré par la philosophie du Collège de France et bénéficiant du soutien de ses membres. Vu le succès de l'entreprise belge, on ne peut qu'encourager le développement de projets d'enseignements de professeurs du Collège de France à l'étranger assurant le rayonnement de celui-ci et faisant connaître *extra muros* ce fleuron de la tradition française. En fait, il y a aujourd'hui dix-huit conventions signées par le Collège avec des universités situées partout dans le monde, et portant sur la création de chaires d'accueil pour les professeurs du Collège de France. Une telle chaire peut accueillir jusqu'à trois professeurs par an, qui assurent chacun deux à quatre heures de cours ou séminaires.

Le rayonnement intellectuel du Collège de France est donc exceptionnel dans le monde entier. Ceci est unanimement reconnu et en particulier par tous les membres du COSS. Ce dernier a réfléchi de manière approfondie sur la manière dont

ce rayonnement international pourrait encore être amplifié. Deux points semblent pouvoir contribuer à atteindre cet objectif. D'une part, on pourrait penser à faire une publicité largement diffusée au niveau mondial pour des compétitions pour l'obtention de bourses de *fellowships* accordées par le Collège. D'autre part, on pourrait songer aussi à une politique plus systématique et plus développée d'alliances et de partenariats avec des institutions du même niveau que le Collège (comme l'Institute for Advanced Study de Princeton). Un grand travail de traduction en anglais des productions intellectuelles du Collège a été réalisé. Le COSS s'en réjouit, mais il pense néanmoins que l'usage de l'anglais pourrait être encore plus étendu dans les diverses activités et missions du Collège et cela, pour promouvoir un nouvel ensemble de collaborations internationales. Il est clair bien entendu que cette introduction de l'anglais n'entend pas supplanter le français qui reste la langue de référence pour les enseignements magistraux des chaires permanentes du Collège et dont la connaissance reste une exigence pour tout nouveau professeur.

4 Les projets PSL, PSL* et leur possible extension

On peut comprendre que le Collège de France ne soit pas resté en marge d'une initiative lui permettant de se positionner correctement pour l'acquisition de fonds nécessaires à son fonctionnement scientifique et de maintenir un contact plus

étroit avec le public des étudiants et jeunes chercheurs d'autres institutions parisiennes de très haut niveau. Le Collège ne peut vivre replié sur lui-même dans un paysage universitaire et scientifique qui ne cesse de se reconfigurer.

Comme l'introduction du Collège de France dans la fondation « Paris Sciences et Lettres » est acquise, le COSS n'a plus à se prononcer sur ce sujet. Cependant, il semble important d'être extrêmement vigilant quant à l'application stricte de la préservation de l'identité et de l'autonomie du point de vue de la gouvernance du Collège. La perte de cette identité ou de cette autonomie liée à de grandes fusions institutionnelles serait catastrophique et risquerait de nuire à cette institution de prestige. Il semble qu'il ne soit pas judicieux pour le Collège de s'avancer dans des projets plus ambitieux encore, d'extensions ou de fédérations institutionnelles. En effet, ces projets risquent de se traduire par une gouvernance trop lourde et par une dilution, voire une diminution significative de l'identité des institutions composantes, impliquant à terme des retombées très négatives sur la qualité et l'originalité des productions scientifiques.

Il y a probablement à réfléchir à des critères de proximité géographique et des indices de qualité de niveau scientifique qui devraient permettre de refuser d'entrer dans des regroupements beaucoup plus ambitieux encore que ceux qui sont déjà acceptés et qui risqueraient de porter atteinte à la valeur et au fonctionnement du Collège. Les expériences

étrangères prouvent que les fédérations d'universités ne se traduisent pas nécessairement par des retombées intellectuelles importantes lorsqu'on regroupe des entités qui sont trop distantes géographiquement (faisant alors diminuer la probabilité d'interaction entre les chercheurs, augmentant certains coûts de déplacement, etc.) ou des entités de niveaux trop différents ou n'ayant que peu de tradition commune de dialogue ou de travail commun. Un regroupement de centres universitaires (avec les incidences financières correspondantes) n'a de sens que s'il peut contribuer à renforcer la qualité et le niveau de la recherche et de l'enseignement.

5 La question d'un « code » (*Faculty Book*) du Collège de France

Une charte définit de manière large, à la manière d'une constitution, les principes et les valeurs essentielles qui fondent une institution. En référence à ces principes et valeurs, elle fixe les droits et les devoirs fondamentaux de ses membres.

Dans ce sens, une charte du Collège pourrait définir de manière souple l'esprit qui anime son corps professoral depuis François I^{er}. Nous disons « de manière souple », car le Collège se caractérise nous semble-t-il par une très grande liberté de pensée et d'action et une charte ne peut en aucun cas devenir un carcan qui entraverait cette liberté nécessaire à l'exercice d'une véritable pensée, innovante, critique et créatrice.

Le COSS n'a pas discuté du contenu d'une telle charte. Il s'est contenté de discuter quelques éléments d'un code fixant des recommandations en matière de présence et d'investissement des professeurs sur les sites du Collège.

Il existe en effet des points qui semblent incompatibles avec un bon fonctionnement du Collège. Par exemple, le COSS estime qu'un professeur nommé au Collège doit considérer celui-ci comme son lieu principal d'enseignement et de recherche. Un professeur du Collège ne peut se contenter simplement de venir donner ses heures de cours à Paris et investir tout son temps, et les financements qu'il reçoit, dans une institution étrangère. On peut bien entendu admettre qu'un professeur possède un laboratoire en dehors du Collège de France. Cependant, le code auquel pense le COSS devrait contribuer à rappeler explicitement que le Collège doit toujours garder la première place et être toujours le premier à bénéficier des retombées et de la renommée des recherches. Dans les universités auxquelles appartiennent les membres du COSS, les professeurs qui désirent s'investir dans d'autres institutions doivent le signaler au Président de leur université et leur demande doit faire l'objet d'une analyse et d'une autorisation de la part du Conseil de l'université. Une procédure et une analyse de ce type, de la part de l'Assemblée des professeurs du Collège, pourraient être suggérées. Il est clair que la question des incitations financières pourrait entrer en jeu ici pour décider les nouveaux professeurs à établir leur recherche, de manière

prioritaire, au Collège, ou en tout cas dans un voisinage immédiat de la Montagne Sainte-Geneviève.

6 La question des bibliothèques

La bibliothèque générale du Collège, comme bibliothèque purement généraliste, n'a plus beaucoup de sens. Un certain nombre de livres n'ont peut-être plus leur place et leur utilité en son sein. Par contre, la bibliothèque générale pourrait retrouver sa destination première, qui est celle d'un lieu où se préserve l'héritage des professeurs et des équipes qui se sont succédé. Dans le cadre du projet « Liber Labo », proposé dans le contexte de PSL*, la bibliothèque générale pourrait trouver une fonction dynamique, comme plateforme de conservation et de numérisation d'archives, mémoire de la vie du Collège. Bien entendu, un discernement est à opérer, même s'il n'est pas aisé, car tous les livres et documents que laissent les professeurs après leur retraite ne doivent pas nécessairement être conservés dans cette bibliothèque générale. En tout état de cause, il est nécessaire que les professeurs du Collège s'investissent dans l'élaboration d'un plan de gestion de la bibliothèque générale.

Les bibliothèques spécialisées du Proche-Orient, d'Extrême-Orient, de Byzance ou d'égyptologie du site Cardinal Lemoine sont d'une exceptionnelle richesse. Il faut souligner aussi la qualité et la très grande fréquentation de la bibliothèque d'Anthropologie sociale qui est une référence centrale dans

cette discipline. Les bibliothèques de ce site n'ayant pas le même statut, il faudrait peut-être redéfinir, en négociation avec le CNRS, une UMS « Bibliothèque de civilisations ». Au niveau des budgets, il conviendrait aussi de prévoir des fonds pour la numérisation de certaines archives de terrain anthropologiques qui constituent une base de travail exceptionnelle pour la recherche contemporaine. Le budget de la bibliothèque générale devrait être défini en fonction de la mission que nous avons évoquée ci-dessus et du coût des abonnements *online* des revues qui pourraient être consultées à partir de n'importe quel ordinateur par les membres du Collège et, pour les visiteurs, à partir d'ordinateurs placés dans les locaux de cette bibliothèque.

7 Les laboratoires interdisciplinaires sur le site : une reprise d'une vivante tradition

Il faut souligner le caractère extrêmement positif du développement de laboratoires interdisciplinaires sur le site Marcelin Berthelot. Les bâtiments ont été conçus de manière à la fois fonctionnelle et esthétique et leur configuration, leur « géographie », permet des interactions faciles et fécondes entre les équipes.

On ne peut que se réjouir de l'arrivée du laboratoire de physique, qui viendra renforcer encore la richesse des interactions possibles entre chercheurs et la nature interdisciplinaire des recherches. La recherche intensive sur le site historique du Collège renoue avec la tradition du Collège

(celle d'un Claude Bernard par exemple !) et assure la visibilité de sa recherche, ce qui est très important.

On doit aussi souligner l'aspect très prometteur et fécond pour la vie scientifique du Collège des initiatives dites « incubateurs de jeunes chercheurs » (jeunes équipes accueillies). Cela ne peut que contribuer à faire connaître et à exporter l'esprit propre du Collège de France au-delà des frontières hexagonales.

On pourrait suggérer que la cafeteria au dernier étage puisse devenir un lieu, une *common room*, accessible durant des plages horaires plus longues pour servir de véritable lieu de dialogue, de rencontre et d'interaction sur le modèle de la cafeteria du CERN ! Un lieu où l'on pourrait aussi consulter quelques revues générales et journaux (une interaction avec la bibliothèque générale serait-elle envisageable ?) Le lieu est trop beau pour ne pas être beaucoup mieux exploité et fréquenté.

8 Questions budgétaires

On peut relever une question relative au budget d'entretien et de fonctionnement des nouveaux laboratoires du site Marcelin Berthelot. Quelles sont les prévisions relatives au budget nécessaire à l'entretien annuel de surfaces importantes occupées par les équipes à présent regroupées sur ce site ? Rénover est une chose, entretenir à long terme en est une autre.

Dans le contexte actuel, il faut savoir faire des offres compétitives aux jeunes professeurs, surtout si l'on veut qu'ils considèrent leur poste au Collège comme une activité principale. Qu'en est-il de budgets d'impulsion que l'on pourrait accorder aux professeurs nouvellement élus pour qu'ils puissent s'installer convenablement dans leur laboratoire ?

9 Réflexion sur le remplacement des professeurs et le renouvellement des chaires

Le Collège a maintenu son mode traditionnel d'élection des professeurs et de renouvellement des chaires. Dans ce cadre toutefois, il serait possible de faire de nouveaux efforts pour identifier des chercheurs exceptionnels en faisant appel à un ou deux experts étrangers, non pas pour départager des candidats, mais pour offrir un éventail plus grand de noms ou pour révéler des candidats intéressants, mais que l'on aurait oubliés parce qu'ils appartiennent justement à des réseaux non-classiques ! En effet, dans un monde dans lequel de nouveaux centres de création de connaissance émergent très loin des anciennes frontières délimitées par les centres de recherche universitaires traditionnels, il est devenu de plus en plus difficile, pour toute communauté de chercheurs d'identifier les individus les plus brillants et les plus créatifs. Il est encore plus difficile d'identifier et de sélectionner ces individus à un stade précoce de leur carrière dans la perspective d'une longue et fructueuse carrière au Collège. C'est pour ces raisons que le COSS pense que le recours à des experts extérieurs au Collège est important.

Le COSS a appris que cela s'était déjà pratiqué de manière informelle. Il recommande que ce recours devienne une exigence systématique du processus de recrutement.


Afin de maintenir la qualité et le niveau de toute entreprise académique, il convient de se prémunir contre toute tentation d'auto-reproduction, quelle que soit l'excellence des générations précédentes. Toute institution universitaire possède des règles pour éviter ce type de tentation et les dangers qui en découleraient. De ce point de vue, le COSS appuie la norme selon laquelle les professeurs admis à la retraite ne participent pas aux discussions concernant leur propre succession.

10 Le Collège comme lieu ouvert aux chercheurs et professeurs venant d'autres institutions

L'accueil de professeurs visiteurs et de jeunes chercheurs appartenant à d'autres institutions universitaires françaises ou étrangères est très important pour assurer la vitalité et la visibilité des activités du Collège. Cet accueil permet en outre de promouvoir de manière dynamique l'interdisciplinarité.

Le COSS suggère de considérer des moyens additionnels qui permettraient d'accroître cet accueil.

Premièrement, des bourses de *prize fellowships*, dédiées à des thèmes de recherche donnés, pourraient être offertes par le Collège, au terme d'une compétition internationale. Au sein du



Collège, il faudrait conserver un bon équilibre entre l'accueil de jeunes chercheurs invités directement à l'initiative des professeurs permanents et celui de chercheurs ayant décroché une bourse offerte par le Collège, dans le cadre d'une compétition internationale.

Deuxièmement, il serait utile de prolonger de manière significative la durée des séjours des professeurs visiteurs au-delà des courts séjours habituels. En effet, si l'on vise une interaction fructueuse et sérieuse entre les professeurs permanents du Collège et des professeurs étrangers, des séjours plus longs que ceux qui sont actuellement prévus semblent souhaitables. Pour les équipes invitées pourrait-on penser à suivre, comme dans la biologie, un schéma « 4 + 4 années » et même de considérer « 5 + 4 » ? L'objectif serait d'assurer une continuité dans les travaux d'une équipe sans, toutefois, engagement de permanence. ■

Membres du COSS 2007-2010



Anthony Atkinson
Université d'Oxford (Angleterre)



Peter Joseph McCormick, *Vice-président*
Institut international de philosophie, Paris (France)



Robert Darnton, Carl H. Pforzheimer University,
Harvard University Library (Angleterre)



Denis Duboule, Université de Genève, École
polytechnique fédérale de Lausanne (Suisse)



Detlev Ganten, *Président*
Charité, Université de Médecine, Berlin (Allemagne)



Paolo Matthiae
Sapienza - Université de Rome (Italie)



Jürgen Mlynek, Helmholtz Association of German
Research Centres, Berlin (Allemagne)



Jacob Palis
IMPA, Rio de Janeiro (Brésil)



David Parkin
Université d'Oxford (Angleterre)



Jacques Reisse, *Secrétaire*
Université Libre de Bruxelles (Belgique)



Barbara Romanowicz
Université de Californie à Berkeley (USA)



Karlheinz Stierle
Université de Constance (Allemagne)

Membres du COSS 2003-2007



Anthony Atkinson
Université d'Oxford (Angleterre)



André Berger
Université de Louvain-la-neuve (Belgique)



Robert Darnton, Carl H. Pforzheimer University,
Harvard University Library (Angleterre)



Detlev Ganten, *Président*
Charité, Université de Médecine, Berlin (Allemagne)



Oskar von Hinüber
Université de Fribourg en Brisgau (Allemagne)



Gilbert Hottois
Université Libre de Bruxelles (Belgique)



Jacob Palis
IMPA, Rio de Janeiro (Brésil)



Giorgio Parisi
Université de Rome (Italie)



Jacques Reisse, *Secrétaire*
Université Libre de Bruxelles (Belgique)



Karlheinz Stierle
Université de Constance (Allemagne)



Miklós Szabó, *Vice-président*
Université Eötvös Loránd de Budapest (Hongrie)



Marc Tessier-Lavigne
Université Stanford (USA)



COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —

11, place Marcelin-Berthelot - 75005 Paris
Tél. : 33 (0)1 44 27 12 11
www.college-de-france.fr